

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse

# RAPPORT d'activité 2011



Ministère  
de l'écologie,  
du Développement  
durable,  
des Transports  
et du Logement



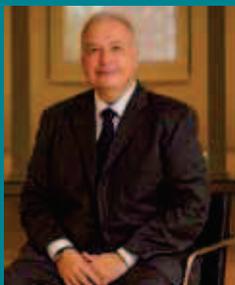
établissement public du ministère  
chargé du développement durable

## La loi Oudin/Santini

Depuis 2005, la loi Oudin/Santini autorise les collectivités locales et les agences de l'eau à financer des actions de coopération et de solidarité internationales notamment pour améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans des pays en voie de développement.

L'aide de l'agence finance jusqu'à 50 % du coût total des travaux (80 % en cas d'études préalables aux travaux).

## POINT DE VUE



**Rafiq Hussein, Secrétaire Général adjoint de l'Union pour la Méditerranée, responsable de la Division Eau et Environnement.**

## Rafiq Hussein

### *Le lien est établi entre l'Agence de l'eau et l'Union pour la Méditerranée*

2011 a été marquée par le rapprochement de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse et de l'Union pour la Méditerranée (UPM) grâce à la mise à disposition de François Guerber, ancien Directeur des Données, Redevances et Relations Internationales de l'agence de l'eau, auprès de l'UPM en tant que Conseiller Principal Eau et environnement. Ce renfort arrive à point nommé car l'UPM est amenée à jouer un rôle croissant dans les années à venir. Ses missions consistent en effet à concevoir et à développer avec les acteurs de l'eau du pourtour méditerranéen des projets innovants en vue de relever les défis futurs de la région dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux. Cette nouvelle collaboration est riche de sens dans la perspective du développement de projets futurs de coopération internationale sur le pourtour méditerranéen.

## POINT DE VUE



**Philippe Brégard, directeur du service "Eau" de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais (34 communes, 92 000 habitants).**

## Philippe Brégard

### *Le Pays Voironnais, engagé dans la lutte contre le choléra*

Après un premier projet de lutte contre le choléra mené en Haïti suite au tremblement de terre survenu en 2010, le Pays Voironnais a voulu s'engager à plus long terme sur des projets de solidarité avec les pays du sud. Nous avons signé avec Solidarités International une convention sur trois ans en faveur d'une commune de la République Démocratique du Congo, Kalémie, au Katanga. L'objectif est de réhabiliter un réseau d'eau et d'assainissement abandonné, en

collaboration avec les autorités locales, pour résorber le foyer endémique de choléra qu'elle abrite. En 2011, le Pays Voironnais a consacré 30 000 € à ce projet qui bénéficie déjà d'une aide de 120 000 € de l'Agence de l'eau (montant total du projet : 316 000 €). Au-delà des aspects financier et technique, nous souhaitons développer une coopération plus directe, en favorisant les échanges et les rencontres entre les autorités de Kalémie et les élus de l'agglomération.



▶ Avec 30 000 € investis, abondés de 120 000 € de l'agence de l'eau, le Pays Voironnais ouvre l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour 200 000 habitants de Kalémie, une commune de la République Démocratique du Congo, et permet ainsi de lutter contre le choléra dans cette région.